

## Conseil municipal du 16 mars 2018

### SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 16 mars à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

#### PRESENTS

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Xavier CHALANDON, Sophie DELSIGNORE, Jacqueline DUFOUR, Hervé PERONNET, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME.

#### POUVOIRS

Michèle FOLACHIER à Xavier CHALANDON  
André MUT à Vincent LAUTIER  
Laury DELAGE à Nathalie TISSERAND  
Annie SKRYZPCZAK à Nathalie BOUGAIN  
Dominique TALLON à Michel BADOIL

ABSENTE/EXCUSEE : Anne-Lise PINTENO

SECRETAIRE DE SEANCE : Anthony WILLAUME

#### PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 février 2018 est approuvé à l'unanimité. Pour le vote « Dossier de protocole d'accord avec un agent communal », le résultat du vote était le suivant : 2 abstentions - 12 voix pour ; il a été noté « à l'unanimité ». Modification sera faite.

- **Informations préalables**

Pas d'informations préalables

- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- Conseil communautaire du 29 janvier 2018

- 1- Demande de subvention pour la construction du nouveau gymnase de St Didier de Formans**

Les coûts de travaux du futur gymnase du collège de St Didier sont estimés à 6 millions d'euros. Des demandes de subventions sont réalisées auprès du département de l'Ain, de l'Etat, de la Région pour un montant total de 2,27 millions d'euros.

A ce jour, le permis de construire du gymnase a été refusé aux motifs qu'il ne respectait pas certaines règles du PLU de St Didier et que la station d'épuration nécessaire au gymnase ne sera pas construite avant la mise en service de l'équipement.

- 2- Convention de partage des frais pour les aires de grands passages**

Afin d'aider les communes lors de dégâts occasionnés par les grands passages des gens du voyage, des conventions seront établies afin de prendre en charge les frais de remise en état des terrains, à hauteur de 70 % du coût HT hors factures de consommation, dans la limite de 10 000 € par an et par commune.

- 3- Convention d'indemnisation d'un agriculteur à Civrieux**

Signature d'une convention d'indemnisation pour les pertes d'exploitation suite à des travaux d'assainissement sur la commune de Civrieux pour un montant de 299,74 TTC.

- 4- Désaffectation et déclassement de la maison des ASSEDIC**

Suite au déménagement des ASSEDIC, le terrain, propriété de la CCDSV, n'étant plus ouvert au public, a été désaffecté et déclassé intégrant ainsi le domaine privé de la CCDSV. Ce dernier sera vendu au profit d'entreprises pour un montant de 330 000 €.

## **5- Plan Climat Air Energie Territoire : convention de prestation de service, portage de projet et convention de groupement**

Le PCAET est une démarche prenant en compte les problématiques de climat, de l'air et de l'énergie. Ce plan doit être adopté au 31 décembre 2018. Pour mener à bien cette mission, le conseil communautaire a validé le principe de recruter un agent contractuel pour une durée de deux ans renouvelable, de passer une convention de prestation de service avec la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour l'élaboration du PCAET.

## **6- Désignation de nouveaux représentants pour le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux (S.I.A.H)**

Deux nouveaux délégués sont nommés pour représenter la commune d'Ars au sein du Syndicat hydraulique.

## **7- Désignation de nouveaux représentants pour le SMICTOM**

Un nouveau délégué est nommé pour représenter la commune de Savigneux au sein du SMICTOM.

### **o Commission Transport et Aménagement du 19 février 2018**

- SCOT validé en 2020.
- PLUi (minorité de blocage) et refus du PLUi. La CCDSV viendra présenter le PLUi aux conseillers municipaux (sans public) pour délibération des élus en octobre 2018.  
*Monsieur le Maire enverra un mail aux élus pour une séance du conseil municipal, (sans public) prévu un lundi au mois de mai.*
- Transports scolaires : renfort pour 2018 (service assurée par Maisonneuve)  
*61 élèves à Parcieux concernés*
- BHNS : études de faisabilité en cours. Difficultés avec le Sytral + déficit à régler.
- Transports Saônibus : accessibilité en cours pour 9 arrêts.
- Navettes pour le « parcours du cœur » : en attente de l'accord du conseil communautaire.
- Journées de la mobilité : reconduite.
- Transports évènementiels
- Budget : 488 000 € prévus pour les études BHNS + augmentation des frais de fonctionnement.

*Xavier CHALANDON demande à avoir les documents de travail des commissions thématiques en amont, avec des explications concernant les écarts importants de ligne budgétaire par exemple. Il souhaiterait que Monsieur le Maire évoque ce point avec le Président de la CCDSV.*

## **• SMICTOM**

- o Conseil Syndical du 22 janvier 2018

### **Audience du tribunal de Bourg en Bresse**

Le 5 septembre 2017, les gendarmes avaient interpellé 2 individus à la déchèterie des bruyères, pris en flagrant délit de vol de câbles et autres. Une audience a eu lieu le 15/12/17. Le président du Tribunal a requis 2 mois de prison ferme pour un individu (récidive) et un mois de prison ferme pour le deuxième individu.

Les gendarmes ont interpellé une autre personne au mois de décembre, l'affaire est en cours d'instruction.

### **Vol du véhicule du SMICTOM**

Les membres du bureau ont accepté la proposition de la compagnie d'assurance pour le dédommagement de ce véhicule, le montant s'élève à 5 000 €. Le SMICTOM a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule équipé d'un traceur (système de géo-localisation).

### **Rénovation de la déchèterie du Pardy (Frans)**

Le conseil syndical, après avoir délibéré, autorise le président à effectuer toutes démarches liées au lancement d'un marché pour l'étude à la maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement et l'agrandissement de cette déchèterie.

### **Remplacement des barrières de la déchèterie des Bruyères**

Suite aux nombreux dysfonctionnements, il est proposé de changer les barrières de la déchèterie et de contractualiser avec un prestataire local. Les déplacements seront moins onéreux. Le modèle proposé est d'une qualité supérieure, plus adapté aux nombreux passages effectués en déchèteries (65 000 usagers par an / par déchèterie)

L'investissement représente 11 000 € TTC. Prestataire retenu : NSA technologie qui gère déjà la vidéosurveillance

Mr MAILLET (agent) ne fait plus partie des effectifs de PAPREC.

Un nouveau guide de tri a été reçu en mairie pour distribution prochaine aux habitants.

## **• Commune**

### **○ Administration**

#### **▪ Convention de participation au tour de l'Ain avec la commune de Trévoux**

Le maire rappelle que le Comité d'Organisation du Tour de l'Ain a organisé l'arrivée de la 2ème étape du Tour de l'Ain à Trévoux le mercredi 9 août 2017. La commune de Parcieux est traversée par les cyclistes. Nous avons donc décidé de participer aux frais annexes de la manifestation.

La ville de Trévoux s'est chargée de toutes les prestations annexes à l'arrivée du Tour de l'Ain et a fait l'avance des frais pour les autres communes (Parcieux, Frans, Ars sur Formans, Savigneux Massieux, Reyrieux St Didier de Formans et Fareins).

Chaque commune, signataire de la convention, versera une participation financière de 500 € à la commune de Trévoux pour participation aux frais annexes de la manifestation.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**- accepte les termes de la convention pour l'année 2017,**

**- autorise le maire à signer la convention pour l'année 2017,**

**- autorise le Maire à verser la participation de 500 € aux frais annexes de la manifestation à la commune de Trévoux (pour 2017).**

### **○ Communication**

#### **▪ Bulletin municipal 2018**

L'édition 2018 a été distribuée début mars aux Parcevins. Un envoi postal est prévu pour les institutions, communes de la CCDSV et partenaires.

La Commission « Information municipale » se réunira prochainement pour faire le bilan de cette édition mais nous remercions dorénavant et déjà l'imprimerie 3D pour la qualité du travail effectué.

#### **▪ Inauguration salle polyvalente**

Comme annoncé dans le bulletin, l'inauguration aura lieu le samedi 28 avril à 10h30. Les Parcevins seront invités par une distribution dans les boîtes aux lettres du carton d'invitation. Seront également conviés à cette inauguration le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Préfet, le Député, la Chambre de Commerce, la CCDSV, les maires des 18 communes de la CCDSV, les associations, le personnel enseignant, le centre de loisirs, les employés communaux, les entreprises, l'architecte. Un apéritif avec buffet campagnard sera offert par la mairie.

- Cadre de vie
  - **Point sur les travaux**
  - Salle polyvalente : les travaux avancent bien. Difficultés avec le système de chauffage cependant : mur à casser.
  - Podium : 3,66 x 4,88 (commandé), utilisable en extérieur également.
  - Eglise : éclairage remplacé
  - **Réunions publiques - Samedi 17 mars 2018**
  - De 10 h à 11 h : riverains rue Comte de Chateaubriand / Pont de l'Ane / chemin des Muriers pour réfléchir à la sécurisation de ce secteur en lien avec la circulation importante.
  - De 11 h à 12 h : riverains route de Genay rencontrés pour les travaux de sécurisation retardés.

- Ecole
  - **Prévision rentrée scolaire 2018**

Lors du dernier conseil d'école, il a été annoncé que l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe n'était pas acquise ce qui entraînerait des triples niveaux dans plusieurs classes.

Monsieur LAUTIER et Madame FIFIS rencontrent l'inspecteur d'académie le 4 avril 2018 pour évoquer cette ouverture de 5<sup>ème</sup> classe, sachant que les effectifs prévisionnels sont entre 120 et 130 enfants.

- Associations
  - **Assemblée Générale de l'UNC**

Elle a eu lieu à Massieux le 27 janvier dernier. Un point a été fait sur les différentes manifestations de 2017, reconduites en 2018 : vœux, assemblée générale, commémorations, journée champêtre, repas annuel, vente de boudin.

Le président Jacques BERNARD a ensuite informé l'assistance de sa démission après plus de 40 ans au sein de la section. Le trésorier et le secrétaire ont laissé également leurs fonctions.

A l'unanimité, Dominique GUILLOT a été élu nouveau président de la section Dombes-Saône. Gilbert BERTAZZO est le nouveau trésorier et Robert BRUERA est élu au poste de secrétaire.

Le budget de l'association n'était pas annexé au compte-rendu de l'assemblée générale.

- Questions diverses

. **Concert Eolia** : 17h00 à l'église ce dimanche 18 mars.

. **Run and bike** : l'épreuve sportive aura lieu le dimanche 25 mars à Parcieux avec 27 équipes inscrites. 42 bénévoles dont 5 élus de Parcieux seront présents.

. Monsieur CHALANDON a reçu un dossier de Monsieur BIBET concernant ses conflits de voisinage avec l'entreprise GAIDON. C'est Monsieur le Maire qui répondra à Monsieur BIBET.

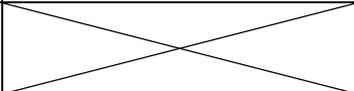
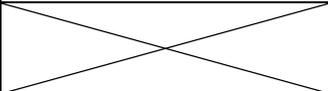
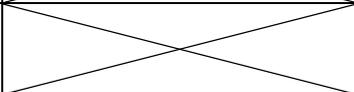
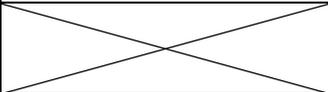
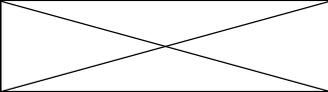
. **Problème d'éclairage** sur la commune en lien avec les travaux « cœur du village ». Le raccordement n'avait pas été effectué par la société d'électricité.

. **Terrains synthétiques (foot)** : les billes de pneus recyclés et broyés auraient un impact sur la santé (cancer) selon certaines études en France et à l'étranger. Question est posée concernant le terrain synthétique du FCBS. Courrier sera fait auprès du Ministère de la Santé/Jeunesse et sports pour avoir des informations supplémentaires.

. Des riverains se plaignent du stationnement gênant des véhicules devant le FCBS. Monsieur le Maire contactera le président du club de foot pour l'informer.

### **CLOTURE DE LA SEANCE à 21 h 30**

Le secrétaire de séance,  
Anthony WILLAUME

Vincent LAUTIER		André MUT	
Michel BADOIL		Hervé PERONNET	
Nathalie BOUGAIN		Anne Lise PINTENO	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Laury DELAGE		Nathalie TISSERAND	
Jacqueline DUFOUR		Anthony WILLAUME	
Michèle FOLACHIER	